

LIBYE

Nous signalions dans notre précédente chronique un certain manque de confiance des dirigeants libyens, isolés, abandonnés par la mort du grand frère Nasser. Au début 1971 se dégage des événements l'impression contraire : le C.C.R., mené par le bouillant colonel Qaddhafi a pris le taureau par les cornes et s'est lancé dans une politique audacieuse tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Trois grandes décisions marquent cette année : la mise en train des congrès populaires, la création de la fédération des républiques arabes (1) et la création de l'Union socialiste arabe. Mais les difficultés amenèrent un certain ralentissement et la fin de l'année donne une impression franchement pessimiste.

I. — LES INSTITUTIONS

1) *Les congrès populaires.*

A la suite des travaux du sommet des chefs d'Etats de la fédération quadripartite (21-22 janvier) le chef de l'Etat libyen se décida, à la demande de ses alliés, de doter la Libye d'institutions politiques plus solides. A Zavia, le 14 janvier 1971, à l'occasion du souvenir des journées insurrectionnelles des 13, 14 et 27 janvier 1964 contre l'ancien régime, le colonel Qaddhafi, en une longue allocution s'engagea à doter la Libye d'institutions démocratiques qui seront inscrites dans le cadre d'une constitution. Il promit entre autre la création d'une sorte de Parlement (désigné non pas élu) et l'élection au suffrage universel du président de la République. Mais il allait provoquer une certaine émotion dans le pays quand il annonça qu'il se retirerait dès lors, sa tâche accomplie. Le lendemain et le surlendemain les Libyens manifestèrent leur soutien au Colonel et leur volonté de le voir candidat aux élections présidentielles à venir. Le C.C.R. adjura son chef de rester. Le président Sadate télégraphia au colonel pour le dissuader de renoncer au pouvoir. Sous toutes ces pressions, le colonel Qaddhafi ne pouvait que renoncer à sa première idée et il annonça le 26 qu'il briguerait la magistrature suprême.

Ce soutien du peuple encouragea le président à persévérer dans le style qui lui est personnel, c'est-à-dire la recherche du contact direct avec le peuple.

L'idée de rencontres avec le peuple préoccupait les dirigeants libyens depuis longtemps. Une révolution coupée des masses était pour eux l'écueil qu'ils voulaient à tout prix éviter. Le colonel Qaddhafi déclarait dès le premier février 1970 : « Nous nous rencontrerons tous dans des meetings popu-

(1) Voir la chronique diplomatique dans le présent *Annuaire*.

lares où assisteront les membres du C.C.R. et les ministres face aux masses populaires, afin de passer en revue, ensemble, les questions et les problèmes que nous avons vécu depuis le premier septembre... ».

La promesse était tenue en février 1972. Les responsables de l'Etat tinrent des assises populaires et firent un premier bilan chacun pour son secteur d'activité. C'est d'abord à Khoms le 22 février que le commandant Jalloud, vice-président du conseil pour le secteur de la production, ministre de l'économie et de l'industrie, évoqua la détermination du gouvernement libyen de faire relever le prix du pétrole. Diverses questions lui furent posées par le peuple — portant surtout sur la condition des ouvriers — et l'orateur s'efforça d'y répondre. Il déclara notamment que « le socialisme n'était pas un but en soi, mais un moyen pour édifier une société juste et équitable ». Le 25 février, c'est le commandant Awad Hamza, contrôleur général (2), qui, à Gharian, a examiné la situation administrative du pays. Il a dénoncé l'administration de l'ancien régime et a admis que beaucoup de progrès étaient encore à faire. Il a rappelé les réalisations de la révolution et fait le point sur la situation de l'administration qui comprend près de 80 000 fonctionnaires. Le budget alloué par la révolution va décroissant pour faire disparaître le gaspillage. Mais les compétences techniques manquent et il faut faire appel à des non-libyens. Le 28 février à Ajedabia, le meeting populaire a examiné avec Béchir Hawadi, ministre de l'Education et de l'orientation nationale les réalisations de ce ministère. Là, en plus du problème des cadres, il y a un problème de locaux. Mais la révolution a mis l'Education nationale au premier rang de ses préoccupations car il s'agit non seulement de réaliser un investissement à long terme mais encore d'éveiller la conscience des masses. Le même jour, à Marj, le capitaine Mougariéf, ministre du logement et de l'urbanisme, rappelait le but de ces meetings : « La Révolution est notre révolution à tous... ». Il a critiqué le projet Idriss pour le logement qui, commencé en 1966, n'avait pas encore donné un seul toit à une seule famille.

Toujours le même jour, à Sebha, le commandant Khoueldi El Hamidi, ministre de l'intérieur et du gouvernement local, invitait de manière pressante les Libyens à parler : « Votre droit est d'exprimer votre opinion franchement et clairement et de demander des comptes à la Révolution. La parole est à vous ». Il a surtout évoqué les problèmes des pouvoirs locaux, puis il a réitéré ses appels au peuple pour qu'il prenne la parole. Le 28 mars au congrès de Tobrouk c'est le colonel Qaddhafi, qui faisait le bilan sur un plan plus général : il évoqua la libération politique, économique et sociale de la Libye. Par la suite les congrès populaires furent délaissés, ou du moins la fréquence n'en fut plus la même. L'effort de l'équipe gouvernementale se portait sur la Fédération et l'Union socialiste arabe.

La raison de cet abandon est peut-être que les partenaires de la Libye ne voulurent pas laisser se développer des pratiques aussi risquées. Peut-être aussi le peuple libyen manqua-t-il d'enthousiasme et d'esprit de collaboration. Peut-être n'a-t-il pas compris ce qu'on attendait de lui.

(2) C'est-à-dire Président de l'Office central de contrôle administratif, créé le 7/10/70.

Mais qu'attendait-on de lui ? Quelle est la signification de ces congrès ? S'agit-il d'un essai de démocratie directe ? Ou une manifestation sans grande importance destinée à asseoir la légitimité d'une équipe ? En effet, dès le 12 février, le colonel Qaddhafi avait annoncé la création de l'Union socialiste arabe, sorte de parti unique inspiré de son homonyme égyptien. Dans ces conditions les congrès populaires se voyaient d'avance privés de la signification qu'ils pouvaient avoir en tant qu'institution politique. Mais il serait trop rapide et trop injuste de penser que l'équipe du colonel Qaddhafi pratique la démagogie. L'insistance de ces hommes, leur courage, leur sincérité appellent à plus d'attention.

2) *L'Union socialiste arabe.*

Le 12 juin le C.C.R. promulguait par décret les statuts de l'Union socialiste arabe (3). La date choisie était celle du premier anniversaire de l'évacuation des forces américaines. C'est à dessein. Pour les dirigeants libyens, la liberté c'est la liberté de la nation entière par rapport à une autre nation. Et être libre c'est être libre tous ensemble à travers un parti unique et non pas individuellement, à travers différents partis.

La philosophie de l'U.S.A. a été exposée par le colonel Qaddhafi dans son discours du 12 février : « L'Union socialiste arabe sera l'organisation politique populaire qui réalisera l'alliance des forces vives et qui éliminera pacifiquement les disparités entre classes, si elles existent ». D'emblée on est dans une perspective anti-marxiste. Le colonel refuse la dictature d'une classe, le pouvoir personnel, les idéologies « étrangères et diaboliques ». La tâche principale qui était confiée à l'U.S.A. est d'appuyer le régime révolutionnaire, mais aussi de « dessiner la politique du futur pour vaincre le présent ». L'U.S.A. se voit ainsi chargée de la responsabilité capitale de créer une politique, d'inventer une nouvelle idéologie compatible avec l'Islam. Car c'est évidemment la foi en l'Islam, en l'*umma* qui fait refuser le marxisme et la lutte de classes. Nul doute que la tâche ne sera pas aisée : « c'est le commencement d'une grande bataille ».

L'exposé préliminaire aux statuts de l'U.S.A. développe une base théorique sur les partis politiques dans le monde arabe. Les révolutionnaires libyens distinguent :

— des organisations politiques régionalistes qui ne peuvent se développer ailleurs que dans leur région d'origine. Ces organisations, trop préoccupées de leurs succès tactiques oublient leur but stratégique qui est l'unité arabe. Ce serait les partis du type libanais;

— des organisations importées et parasitaires, type parti communiste;

— des organisations à visée globale (c'est-à-dire voulant réaliser l'unité arabe) mais qui cherchent à se propager par l'action clandestine. Elles se heurtent le plus souvent aux forces nationales. Le Ba'as représente ce type de parti.

(3) Cf. *Documents II.*

L'U.S.A. se refuse à la fois au régionalisme, aux idéologies importées et à l'action clandestine. Elle veut se propager par la libre persuasion et publiquement. Elle échappe à la contradiction dont ont été victimes les autres organisations de la nation arabe, car l'U.S.A. se développe *après* la libération, *après* les indépendances. Elle unit des forces révolutionnaires totalement nouvelles, celles que conduisent Qaddhafi, Nasser, Numeiry...

Cette théorie cherche à fonder l'U.S.A. sur une spécificité qui lui serait propre et qui par sa nouveauté l'assurerait de survivre. Mais elle n'est pas convaincante. Nasser aussi voulait supprimer le régionalisme. Lui aussi avait visé l'unité arabe *après* sa révolution anti-coloniale. Cette théorie veut tant soit peu rivaliser avec le marxisme. Les colonialistes joueraient le rôle des bourgeois comme agents politiques expliquant la situation présente. L'unité arabe jouerait le rôle de la société sans classe comme projet politique. Mais il faut dire que le principe explicatif (la colonisation) perd de sa vigueur vis-à-vis des masses après l'évacuation et que l'unité arabe n'a pas la force mobilisatrice de la société sans classe, alors que tant de disparités sociales existent encore en Libye. Il faut donc attendre pour voir si l'U.S.A. pourra créer sur ces bases l'idéologie originale qu'elle espère.

On aura une idée de l'organisation de l'U.S.A. par l'organigramme que nous publions dans cette chronique. Les comités de gouvernorats devaient être élus par les comités de base. En l'absence de ceux-ci un décret du 8 juillet désigna les neuf comités constitutifs de gouvernorat dont la tâche est de bâtir l'U.S.A. Chacun d'eux était placé sous la présidence d'un membre du C.C.R. conformément aux statuts. Un autre décret excluait de l'U.S.A. tous les membres de la famille royale et tout le personnel politique de l'ancien régime.

Les adhésions furent reçues au début de septembre et closes le 14. Les étudiants pouvaient n'adhérer qu'après la rentrée. En octobre les principaux membres du C.C.R. rencontraient des candidats des comités de base. Les 3 et 4 novembre les élections des comités de base se déroulèrent. Mais des plaintes furent déposées : des candidats auraient distribué aux gens de leur tribu des bulletins à leurs noms, faussant ainsi le libre jeu. Un comité de révision fut créé le 22 par le C.C.R. et le 30 ce comité décidait d'annuler les élections dans 86 districts. De nouvelles élections se déroulèrent les 6 et 7 décembre. On ignore la tendance générale exprimée par le peuple au cours de ces consultations. Nul doute qu'elle soit conforme aux vœux du régime.

La nécessaire fragmentation des chroniques ne doit pas faire oublier au lecteur que l'U.S.A. est un élément important certes, mais un élément de la politique unitaire de la Libye. Un pays ne peut-être dirigé uniquement par douze hommes. Il faut des assises politiques pour asseoir le pouvoir et pas seulement des congrès populaires. Et on peut dire que la création en Libye de l'U.S.A. constitue un acte visant à donner corps à la société libyenne au moment où la fédération arabe se crée. Sans parti, sans élus, comment la Libye aurait pu survivre avec sa personnalité en face de deux partenaires surpeuplés ?

L'Union socialiste arabe

Le C.C.R.

désigne

Le CONGRES NATIONAL (4)

parmi les membres

Des COMITES DE GOUVERNORATS.
Ces derniers sont composés
de 20 membres

élus par

Les CONGRES de GOUVERNORAT
qui sont composés de représentants

élus par

Les COMITES DE BASE.
Ce sont 10 membres

élus par

Les CONGRES des UNITES de BASE
(par localité, établissement, directorat...)
qui incluent tous les membres de l'U.S.A.

On comprend que le gouvernement ne pouvait laisser aux hasards de l'élection la composition des comités constitutifs de gouvernorat et par là la composition du congrès national qui sera en 1972 la première représentation de la Libye révolutionnaire face aux nations.

(4) Le C.C.R. peut aussi adjoindre au congrès national des membres des forces armées, de la sécurité, des organisations de jeunes, de femmes...

3) *Le référendum sur la fédération.*

Là non plus l'équipe gouvernementale ne pouvait laisser au hasard une affaire qui leur tenait tellement à cœur. Après la proclamation de la Fédération (17 avril) on prépara activement le référendum sur tout le territoire. Dès le mois de mai le commandant Khoueldi El Hamidi réunissait les gouverneurs de province. La presse ne cessait de rappeler l'idéal de la Libye.

Le 12 août une ordonnance du C.C.R. définissait les modalités de la consultation. Tous les citoyens de plus de 18 ans étaient tenus d'y participer sous peine d'amende. Chacun devait placer son bulletin dans une urne blanche s'il était d'accord et dans une urne noire s'il n'était pas d'accord. Certes, cela a facilité le dépouillement. Mais où est le secret du vote ? Le texte arabe précise que l'électeur entre *seul* dans la salle. Mais faut-il croire que les urnes ne sont pas surveillées ? Encore une fois il faut se rappeler la conception unitaire de la démocratie et de la liberté qu'ont les dirigeants de ces pays et ne pas se hâter de conclure sans un examen approfondi des caractères de la société arabe (5). Du 22 au 28 août le colonel Qaddhafi fit un discours tous les jours sur la Fédération dans différentes villes. Les résultats n'ont surpris personne. Les inscrits étaient 459 045, le votants 458 580. Les oui l'emportaient avec 452 587 voix (98 %) et les non obtenaient 5 693 voix. On comptait 203 bulletins nuls. Les proportions furent sensiblement les mêmes en Syrie (96,4 %) et en Egypte (99,95 %).

II. — PRINCIPALES DÉCISIONS DE L'ANNÉE

1) *Défense nationale et police.*

L'équipe de militaires qui est au pouvoir ne pouvait pas rester insensible aux problèmes de l'Armée et elle a entrepris de la moderniser. L'aspect le plus spectaculaire de cette politique — l'achat d'armes — est bien connu et l'affaire des « Mirages » français a fait couler beaucoup d'encre (6).

On se souvient de la création en 1970 d'un Conseil national de défense, présidé par le colonel Qaddhafi et composé du ministre de l'intérieur notamment. C'était une première mesure de réorganisation de la défense libyenne. Le 2 mars le C.C.R. décidait dans la même voie la création d'un conseil de défense civile, présidé par le ministre de l'intérieur. Ce conseil était habilité à prendre toute sorte de mesure pour le cas où le territoire de la République serait victime de bombardements ou de grandes calamités naturelles. Le 30 mai, le ministre de l'intérieur, M. Khoueldi El Hamidi, promulguait deux décrets portant création d'un corps de volontaires de la défense et définissait les mesures de sécurité applicables en cas d'alerte aérienne.

(5) Voir à ce propos : CAMAU Michel : *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*, C.N.R.S., 1970.

(6) Voir chronique diplomatique dans le présent *Annuaire*.

La police a bénéficié cette année d'un gros budget et son effort s'est porté surtout sur la répression du trafic de stupéfiants. Toute une législation fut mise en place. Un décret du 1^{er} avril précise les sanctions applicables aux trafiquants : elles vont de l'amende simple de 3 000 £L au minimum à la détention à perpétuité. En juin deux nouveaux décrets organisaient la répression. Une prime était promise à tout citoyen qui par son action ou ses informations aiderait la police. Le résultat ne se fit pas attendre. Le 21 septembre 20 kg de haschich étaient saisis et le 5 décembre 60 kg. Six trafiquants étaient arrêtés.

2) Questions économiques (7).

La 9^e foire de Tripoli a manifesté la volonté libyenne d'aller de l'avant dans le domaine industriel et agricole. La Libye ne veut pas retourner au nomadisme quand les revenus du pétrole disparaîtront : elle veut profiter de sa chance pour construire une nation économiquement équilibrée.

Dans les déclarations officielles concernant la vie économique on rencontre toujours le mot *Kifâya* (auto-suffisance). C'est le mot clef de la politique libyenne. Le changement d'appellation de la livre libyenne qui devient le dinar (sans que la valeur de l'unité soit modifiée) illustre encore cette volonté d'indépendance.

C'est cette volonté qui explique les grandes décisions de nationalisation des banques (décembre 1970) des assurances (octobre 1971) de la compagnie B.P. (décembre 1971) (8). Elle explique le renforcement du contrôle de l'Etat sur certains secteurs comme les mines (janvier 1971), les terres du domaine public (novembre 1971), car seul l'Etat a la puissance nécessaire pour s'opposer aux intérêts étrangers. De même la politique de fusion comme celle des compagnies de distribution de produits pétroliers (novembre 1971) vise à créer en Libye des unités économiques puissantes. On assiste ainsi en Libye à un spectaculaire effort d'équipement dans le domaine industriel et agricole. De multiples contrats sont signés visant à la création de minoteries, de manufactures de produits industriels, d'une flotte de pétroliers avec toute son infrastructure portuaire, de conserveries, etc. Dans le domaine agricole on cherche à regrouper les nomades — car sans cela l'équipement des zones rurales serait peu rentable et dispersé à l'infini — et à augmenter la production par toutes sortes de projets grandioses. Mais la Libye manque de main-d'œuvre. Pour encourager les jeunes à se porter volontaires, le colonel Qaddhafi et une partie de son équipe s'est mêlée aux ouvriers agricoles pour cueillir les olives. Geste spectaculaire qui montre l'extrême attention que ce fils de la campagne porte aux problèmes concrets des petites gens. De cela autant que des actes politiques à grande portée, la population laborieuse lui en sait gré.

(7) Comme il se doit nous ne faisons qu'effleurer le sujet pour marquer la continuité de la politique libyenne. Le lecteur est prié de se reporter à la chronique économique pour plus de précision.

(8) Il y a dans cette nationalisation d'autres aspects. Cf. chronique diplomatique.

III. — LES DIFFICULTÉS

1) *Remaniement ministériel.*

Sensible peut être à certaines critiques, mais soucieux aussi de laisser souffler son équipe, le colonel Qaddhafi décida de laisser quatre postes ministériels à des ministres civils. Ainsi la tendance que nous avons décrite (renforcement du pouvoir des militaires) se renverse-t-elle. Deux membres du C.C.R. et le colonel Qaddhafi gardent les postes-clefs. Les autres ministres sont des civils, des technocrates, semble-t-il, pour la plupart. En même temps la structure du gouvernement était remaniée. Le ministère de l'Intérieur et du Gouvernement local ainsi que le ministère de l'Éducation et de l'Orientalisation nationale étaient dédoublés. Le 20 août M. Yacoubi ministre de l'administration locale était relevé de son poste. On en ignore la raison. Mais ce fait doit être rapproché du discours du colonel Qaddhafi le 7 octobre contre l'esprit bureaucratique et celui de Awad Hamza exhortant les fonctionnaires à procéder à une « révolution » dans le système administratif. Assurément quelque chose ne marche pas dans ce système.

Un autre événement avait affecté le moral du colonel et modifié le ton de la vie politique. Le 18 septembre plusieurs policiers de l'escorte trouvèrent la mort dans un accident de circulation. On ignore si le colonel était avec eux. Il devait accueillir le président Hamani Diori. Les organes d'information libyens n'en ont pas parlé. Le colonel ne parut plus en public. Des rumeurs circulèrent. Il aurait été frappé de dépression nerveuse. Il aurait présenté sa démission. M. Bouissir le démentit. Le 29 on annonça que le colonel Qaddhafi commémorerait à Sabratha le 1^{er} anniversaire du départ des colons italiens le 7 octobre. Le colonel, comme on l'a dit, fut présent et dénonça la passivité de ses concitoyens, le culte de l'argent, l'esprit bureaucratique... Le C.C.R. se mit tout de suite à l'œuvre pour créer une juridiction administrative représentée dans tout le pays, un conseil suprême du corps judiciaire et un département chargé de juger les litiges engageant la responsabilité de l'État (30 octobre). Ainsi, comme en Algérie, la Révolution débutante se heurte à une certaine passivité de l'administration.

2) *Procès politiques.*

Au mois de juillet 1970 le colonel Qaddhafi avait révélé qu'à Sebha un complot avait été découvert. Des personnalités de l'ancien régime y étaient compromises. Le peuple libyen avait manifesté à l'époque son soutien au régime révolutionnaire et demandé le châtement des coupables. C'est plus d'un an après, le 17 août 1971, que s'ouvre le procès de ce complot devant le tribunal militaire. Peu après le 21 août un autre procès s'ouvrait devant le tribunal du peuple pour juger cent sept accusés pour la plupart anciens ministres ou fonctionnaires de la monarchie. Ils étaient accusés de corruption, d'avoir truqué les élections, et d'avoir mené une politique contraire aux intérêts de la patrie.

Enfin, comme on ne pouvait condamner des ministres sans inculper leur maître le tribunal du peuple instruisit le cas du roi Idriss, de la reine, du prince héritier de leur conseiller ainsi que de seize autres personnes. On reprocha au monarque d'avoir violé la constitution, trompé le peuple, fait régner la terreur par la garde civile et collaboré avec l'Italie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

A la fin du mois d'août le tribunal militaire renvoya le procès du complot de Sebha et demanda un supplément d'information. Les nouvelles enquêtes aboutirent à la mise en accusation de cent vingt huit nouveaux accusés. L'un d'eux M. A. Senoussi, membre de la famille royale déclara qu'un ambassadeur étranger avait assuré les conjurés du soutien de son gouvernement. On reparlera donc de ce complot en 1972.

Le tribunal du peuple rendit son verdict le 30 septembre pour le procès des cent sept personnes. Dans l'ensemble, il fut indulgent : 31 acquittements, nombreuses peines de prison légères avec sursis. La peine la plus lourde est de 15 ans de prison. Le 16 novembre le tribunal rendit son jugement dans le procès de la famille royale. Ici encore, il ne fut pas rigoureux pour les 21 accusés : six acquittements, de nombreuses peines légères. Le prince héritier Hassan Rheida était condamné à trois ans de prison seulement. Certes le roi Idriss était condamné à mort et son conseiller à la prison à vie. Mais ils sont hors du territoire libyen.

On s'est étonné que la République arabe libyenne condamne un monarque à la peine de mort sans avoir demandé à l'Égypte son extradition (9). De là on a supposé qu'il y avait des tiraillements dans la Fédération... Pourquoi, dans l'ignorance des faits, n'a-t-on pas supposé simplement qu'il s'agissait de la part des Libyens d'un acte de clémence ? Cela concorde au moins avec l'ensemble des jugements du tribunal du peuple qui sont, on l'a dit, assez sereins.

3) *L'opinion publique.*

Il n'y a pas d'opposition organisée en Libye puisqu'il n'y a pas de partis politiques autres que l'U.S.A. On parle régulièrement des syndicats, mais à notre connaissance rien d'important n'a été fait à ce jour. Il semble que le gouvernement libyen ait préféré installer solidement l'U.S.A. avant tout. Mais quand il a été question de créer un syndicalisme étudiant, le débat a donné lieu à quelques difficultés.

Les autorités voulaient deux organisations étudiantes : une pour les lycéens, une pour les étudiants. Les étudiants et les lycéens n'étaient pas d'accord avec ce programme : ils voulaient une seule organisation. Le colonel Hawadi suspendit la discussion. Les étudiants essayèrent, mais en vain, de joindre le colonel Qaddhafi. Un tract émanant de la commission préparatoire de l'union des étudiants libyens qui résumait l'histoire des négociations affirmait « nous considérons l'attitude du frère Hawadi comme indigne à

(9) *Jeune Afrique* (568), 2/11/71.

l'égard de l'unité nationale... ». Le texte est par ailleurs rédigé sur un ton extrêmement modéré : il y a là plus d'amertume que d'opposition. Encore une fois la méfiance a prévalu sur la confiance de la part des autorités.

Si l'on ne peut s'étonner de voir les possédants ou les traditionalistes s'opposer au nouveau régime, il est surprenant que les étudiants soit tenus en lisière. Les milieux cultivés marquent en général une certaine réticence envers la révolution et il ne s'agit pas seulement d'un mécontentement dû à l'interdiction des boissons alcoolisées ou à la fermeture des boîtes de nuit : l'intelligentsia ne se reconnaît pas dans l'équipe révolutionnaire. La personnalité du colonel Qaddhafi est trop déroutante. Ses hésitations et ses sautes d'humeur « ne font pas sérieux ».

Peut-être son omniprésence empêche-t-elle de voir les qualités de son équipe. Les divergences semblent s'atténuer au sein de celle-ci et cela est dû sans aucun doute à la force d'entraînement du chef de l'Etat. Plus qu'ailleurs on se pose la question de savoir qui est ce colonel et quelles sont ses chances.

La très sérieuse revue *Maghreb*, dans son numéro 48 accorde deux pages, moins à une biographie du colonel Qaddhafi qu'à une psychologie de l'homme : « Le personnage n'entre pas dans des catégories préétablies. Il ne correspond ni au révolutionnaire du Tiers-Monde ayant une vision marxiste de la modernisation, ni aux chefs militaires auteurs de coups d'Etats... ». Rares sont les hommes qui forcent les observateurs à la psychologie.

Hervé BLEUCHOT*.

* C.R.E.S.M.